

UN1TÉ

Reconnaissance de la fonction de FTSI

UN1TÉ ENTENDU !

Le CSA Ministériel valide le dispositif d'accélération de la carrière des FTSI ce mardi 18 mars 2025.

Dès 2026, pour l'accès au grade de Major, et à compter de 2027 pour l'avancement Chef, nos collègues FTSI pourront bénéficier d'un avancement selon les conditions statutaires suivantes :

Pour l'accès au Grade de	Conditions statutaires	Blocage post-promotion
Brigadier-Chef	Avoir 7 ans de titularisation dans le grade de Gardien de la Paix, Détenir la qualification de FTSI, Exercer de manière exclusive depuis au moins 3 ans des fonctions de FTSI,	2 ans sur un poste de FTSI
Major	Avoir 4 années d'exercice dans le grade de Brigadier-Chef, Détenir la qualification de FTSI, Exercer de manière exclusive depuis au moins 4 ans des fonctions de FTSI,	1 an sur un poste de FTSI

Pour UN1TÉ, il s'agit-là d'une belle avancée en faveur de nos formateurs FTSI

Pour autant, il convient de ne pas oublier nos formateurs généralistes

Suivez-nous



18/03/2025